

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LE SOMMET**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Carl-Éric Guertin
Titre :	Président du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet
Date :	31 août 2021

1. Mot du président

En tant que président du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2020-2021 du Conseil d'établissement. Ce rapport, requis en vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, fait état des différents travaux du Conseil au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Lors des six rencontres au cours de l'année, toutes tenues par visioconférence afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le Conseil s'est acquitté du mandat qui lui est conféré. Ainsi, le Conseil est interpellé sur des sujets variés : budget, calendriers des activités et sorties éducatives, grille-matières, calendrier scolaire, campagne de financement, menu de la cafétéria pour en citer que quelques-uns. Les principales décisions vous sont présentées.

Le Conseil a suivi attentivement l'évolution de la pandémie et ses effets sur le déroulement de l'année scolaire. La santé des élèves et de tout le personnel de l'école a primé dans les décisions prises en cours d'années concernant la COVID-19, la ventilation et la qualité de l'air, la qualité de l'eau de même l'interdiction de possession ou de consommation de boissons énergisantes à l'intérieur du bâtiment ou des terrains de l'école.

Également, préoccupé par la réussite scolaire dans notre école, le Conseil a suivi attentivement encore cette année la mise en œuvre du Projet éducatif 2019-2022.

Je profite donc de l'occasion pour partager avec vous ma fierté à l'égard des travaux et des actions réalisés par la direction et l'ensemble du personnel de l'école dans le contexte pandémique. Je tiens à souligner la rapidité des décisions prises par la direction et les nombreux ajustements faits en cours d'année par tous les membres du personnel pour limiter les impacts sur nos élèves. Ils ont fait preuve d'ouverture et d'une capacité d'adaptation exceptionnelle.

Pour terminer, je tiens à souligner l'engagement soutenu, l'intérêt et l'implication de chaque membre du Conseil. Un conseil composé de vingt personnes représentant les enseignants, le personnel, les élèves, la communauté et les parents, qui, tout au long de l'année, ont fait preuve de rigueur dans l'ensemble des sujets traités. Merci à toutes et à tous pour la qualité et la pertinence de vos interventions.

Bonne lecture !



Carl-Éric Guertin

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre
Guertin, Carl-Éric	Parent – Président du C.É. et Substitut 1 au Comité de parents CSSDPS
Lorrin, Ludovic	Parent
Munger, Suzie	Parent
Poulin, Christian	Parent
Roberge, Marie-France	Parent – Substitut 2 au Comité de parents CSSDPS
Savard, Geneviève	Parent – Vice-Présidente du C.É.
Thibaudeau, Jérôme	Parent – Délégué officiel du Comité de parents CSSDPS
Uwamaliya, Jeanne D'Arc	Parent
Barbeau-Fortier, Louise	Représentante de la communauté
Tremblay, Véronique	Représentante de la communauté
Bouchard, Ulysse	Élève – Premier Ministre (Gouvernement étudiant)
Champagne, Annabelle	Élève – Ministre des 5 ^e secondaire
Bélisle, Julie	Enseignante
Bertrand, Isabelle	Enseignante
Cyr, Geneviève	Enseignante
Lajoie, Jessy	Enseignante
Legault, Maxime	Enseignant
Martel, Julie	Enseignante
Boies, Sophie	Représentante du personnel de soutien
Tremblay, Johanne	Représentante du personnel professionnel

3. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
28	21	---	9	20
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
---	---	21	---	2

4. **Projet éducatif**

Le projet éducatif 2019-2022 vise à donner les orientations propres à notre école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves comme stipulé à l'article 37 (LIP). La démarche s'insère dans le vécu de l'école où, de façon constante, les différents acteurs sont impliqués dans un processus diagnostique visant l'amélioration des services rendus à l'élève, la qualité de vie dans l'établissement et l'implication de tous. Nous avons traité ce sujet lors des rencontres du 28 septembre, 21 octobre, 9 décembre, 21 avril et à la rencontre du 2 juin.

Tout au long de l'année, des rencontres pour nos 3 chantiers de travail ont eu lieu afin d'assurer la mise en œuvre de notre plan de mise en œuvre pour l'année 2020-2021.

Chacun des moyens discutés a été présenté au comité de pilotage, dont faisaient partie des parents, pour validation.

Lors de la séance du C.É. du 2 juin, l'évaluation du plan de mise en œuvre 2020-2021 et le plan (PMO) de 2021-2022, approuvé par l'ensemble du personnel, ont été présentés. L'évaluation du projet éducatif sera faite dès que les résultats des élèves seront disponibles. Des sondages ont été transmis aux parents et aux élèves pour évaluer les données quantitatives.

5. **Règles de conduite**

Lors de la séance du 2 juin, une présentation des règles de vie 2021-2022 a été faite au Conseil d'établissement.

Celles-ci ont été adoptées avec une précision concernant l'interdiction de possession ou de consommation de boissons énergisantes à l'intérieur du bâtiment ou des terrains de l'école.

6. **Frais chargés aux parents**

L'école a maintenu son effort de diminuer les frais chargés dans un contexte d'implantation de la technologie numérique. En demandant aux parents d'acquérir un iPad, l'école s'était engagée à diminuer les frais chargés aux parents à la hauteur d'une centaine de dollars par année et elle a maintenu cet engagement. De plus, les élèves qui le désirent peuvent aussi avoir accès au prêt sans frais de tablettes sur les heures de cours.

Les frais scolaires pour l'année 2021-2022 ont été adoptés avec une légère augmentation due aux coûts plus élevés des cahiers d'exercices de certains cours optionnels. Les frais pour les concentrations ski acrobatique et planche à neige augmenteront de 100 \$ suite aux augmentations des coûts de transport.

En contexte de fermeture de l'école dû à la pandémie du coronavirus, l'école a procédé à la remise de crédits aux parents concernant les frais demandés pour la surveillance des élèves, les concentrations et les campagnes de financement.

Ces crédits ont été attribués en fonction des activités déjà réalisées et payées. En ce qui concerne la surveillance des élèves, les crédits ont été faits selon le nombre de jours pour lesquels le service n'a pas été offert. Exceptionnellement, les parents d'élèves de 5^e secondaire ont reçu des sommes sous forme de remboursement.

Les coûts relatifs aux frais chargés aux parents incluant les coûts pour les concentrations ont été approuvés lors de la séance du 2 juin 2021 et les coûts relatifs aux choix des iPads ont été approuvés à la séance du 21 avril 2021. Les coûts relatifs aux fournitures scolaires ont été approuvés lors de la séance du 2 juin 2021.

7. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
2020-09-28	Règles de régie interne (art.67)	Le C.É. adopte y incluant le fonctionnement des rencontres virtuelles.
2021-01-20	Consultation sur les critères de sélection de la direction (art.79 et 110.1)	Le C.É. achemine ses critères à la direction générale.
2021-01-20	Formation pour les membres du C.É. : 28 septembre 2020 20 janvier 2021 : fonctionnement 21 avril 2021 : présentation des capsules 21 juin 2021 : rappel	Le C.É. établit son mode de fonctionnement et la direction fait état du nombre de personnes ayant suivi la formation obligatoire au CSS.
2021-04-21	Composition du C.É. (art.42 et 43)	Approbation du C.É. (8 parents, 6 enseignants, 1 PNE, 1 soutien, 2 élèves du 2 ^e cycle, 2 membres de la communauté)

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
2021-06-02	Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2021-2022	Évaluation du plan d'action 2020-2021. Présentation du plan de lutte 2021-2022. Passation du sondage du ministère de l'Éducation pour dresser le portrait de la situation de notre école en lien avec le bien-être à l'école et la prévention de la violence.

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
Toute l'année	Calendrier des activités et sorties éducatives (art.87)	À chaque rencontre, des sorties éducatives et activités sont approuvées.
2020-09-28	Critères de sélection des concentrations	Approbation.
2020-12-09	Calendrier scolaire 2020-2021 révisé	Approbation des ajouts de journées pédagogiques en lien avec la Covid et des modifications en lien avec les bulletins.
2020-12-09	Présentation des contenus d'éducation à la sexualité	Approbation.
2020-12-09	Proposition de nouvelle concentration Science, environnement et technologies pour 2022-2023	Approbation.
2021-01-20	Grilles-matières 2021-2022	Approbation.
2021-01-20	Calendrier scolaire 2020-2021 révisé	Approbation des modifications en lien avec le report des bulletins.
2021-04-21	Calendrier scolaire 2020-2021 révisé	Approbation des modifications en lien avec le déplacement de deux journées pédagogiques et la session d'examens de fin d'année.
2021-04-21	Modifications grille-matières Pré-DEP	Approbation.
2021-04-21	Services complémentaires (art.88)	Approbation.
2021-04-21	Gestion des comportements majeurs	Approbation.

2021-06-02	Calendrier scolaire 2021-2022	Approbation.
2021-06-02	Modification de l'offre des services éducatifs.	Information à l'effet que le groupe CPC sera offert à l'école Des Sentiers et l'école Le Sommet accueillera un 2 ^e groupe FMSS.
2021-06-02	Règles de vie de l'école (art.76)	Approbation.
2021-06-02	Code vestimentaire	Approbation.
2021-06-02	Code d'éthique électronique	Approbation.

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs liés aux ressources matérielles et financières	Précisions
2020-09-28	Ajustement des prix à la cafétéria.	Approbation.
2020-10-21	Budget 2020-2021 (art.95)	Adoption.
2020-10-21	Résolution pour les mesures dédiées et protégées 2020-2021	Adoption.
2021-04-21	Mise à jour budgétaire	La situation de l'enseignement à distance dû à la Covid-19 implique des remboursements pour des activités de concentration non vécues et de surveillance des élèves.
2021-04-21	Choix des iPads 2021-2022	Approbation.
2021-06-02	Frais scolaire 2021-2022	Approbation.
2021-06-02	Frais de remboursement – campagne de financement, surveillance et concentration	Approbation.
2021-06-02	Liste de prix pour la cafétéria 2021-2022	Approbation.

11. Projets spéciaux

En cette deuxième année scolaire en temps de pandémie, le contexte de technologie numérique et les compétences du personnel ont grandement contribué à soutenir le développement des élèves.

Les activités du passage primaire-secondaire ont été réalisées de façon virtuelle grâce à la présentation de vidéos et de plateformes numériques.

L'école a souligné ses finissants lors d'une journée spécialement dédiée. Le tir du mortier à l'extérieur et la remise des diplômes ont été déposés sur le site Facebook de l'école. Les élèves méritants ont aussi été soulignés de façon virtuelle.

L'école a su, une fois de plus, s'adapter aux contextes changeants de la pandémie. Le sujet de la Covid a été discuté de façon statuaire à toutes les séances du Conseil d'établissement. Les mesures sanitaires ont été mises en place tout au long de l'année. Un effort de vigilance constante a été exigé des élèves et du personnel toute l'année. Au total, l'école a dû fermer 15 groupes même si, selon nos informations, 26 élèves et 5 membres du personnel ont été atteints par le virus.

Des tests de qualité de l'air et de l'eau ont eu lieu. En ce qui concerne la qualité de l'air, l'école, suite à des ajustements effectués, se situe dans les zones ciblées par le ministère comme souhaitée et acceptable.

Des travaux de plomberie sont en cours dans l'école pour changer certaines installations. De nouvelles fontaines et des stations de remplissage de bouteilles d'eau seront ajoutées.

Les membres du Conseil d'établissement ont mandaté l'école de faire des appels d'offres en ce qui concerne l'uniforme scolaire. Un comité composé d'élèves, de membres du personnel et de parents a été mis sur place pour recueillir les besoins et les souhaits. Des propositions seront faites aux membres à l'automne 2021.

La capacité d'accueil de l'école sera atteinte lors de l'année 2021-2022. Les membres du conseil ont été avisés que des travaux d'installation de modulaires auraient lieu l'an prochain pour accueillir un plus grand nombre d'élèves en 2022-2023.

12. Comité de parents

Lors de chaque séance du conseil, le représentant du comité de parents, M. Jérôme Thibaudeau, faisait rapport des sujets discutés lors des rencontres.

13. Comité des élèves

Chaque séance, les deux représentants des élèves nous ont partagé le vécu de la vie étudiante.

Plusieurs activités ont dû être modifiées pour respecter le principe des bulles classe. Le comité des élèves a fait preuve de créativité et d'adaptation en organisant des concours et des activités respectant toutes les contraintes liées à la situation. La vie étudiante aura été dynamique tout au long de l'année et l'implication du parlement aura été constante.

14. Mot de la fin

Je profite donc de l'occasion pour réitérer ma fierté à l'égard des travaux réalisés par l'ensemble de l'équipe-école et du leadership exercé par l'équipe de direction dans une année hors du commun. Grâce à leur dynamisme, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance pour le bien-être de nos jeunes dans le contexte d'une autre année scolaire 2020-2021 bien différente et qui apportera son lot de défis.

J'aimerais également remercier chaleureusement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur implication et plus particulièrement ceux dont le mandat se termine.

Je vous remercie de la confiance accordée et vous encourage à continuer votre implication pour l'avenir de nos enfants.

À toutes et à tous bonne continuation.

Carl-Éric Guertin
Carl-Éric Guertin